

Périgueux, le 14 NOV. 2016

Monsieur Christian ROS-MONTEIL
Paquey
24380 CREYSSENSAC ET PISSOT

Direction des Stratégies Territoriales
Service Urbanisme, SIG, Climat-Air-Energie

Affaire suivie par Jean-Bernard GABLAIN
Tél. : 05.53.35.86.27
jb.gablain@agglo-perigueux.fr

Objet : Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
Nos réf. : 16145JBG.MR

Monsieur,

J'ai bien reçu votre demande ayant pour objet le classement en zone constructible de votre terrain sis à Creyssensac-et-Pissot.


Le Grand Périgueux est compétent en matière d'Urbanisme depuis le 1^{er} octobre 2015 et a engagé l'élaboration d'un plan local d'urbanisme (PLUi) couvrant l'ensemble de l'agglomération.

Ce document couvrira également, suite à l'extension du territoire sur la Communauté de Communes du Pays Vernois et du Terroir de la Truffe, l'ensemble des nouvelles communes.

Je vous confirme que votre demande a bien été prise en compte et sera examinée lors de l'élaboration du PLUi.

Les services d'urbanisme du Grand Périgueux restent à votre disposition.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Reçu ce jour 17/06/2019




Le Vice Président
Christian LECOMTE

Copie : M. le Maire de Creyssensac-et-Pissot